

## L'ÎLE-ROUSSE

# Inauguration du restaurant scolaire et du parvis de la mairie

**J**eudi, Jean-Joseph Allegrini Simonetti, maire de L'Île-Rousse a inauguré officiellement le restaurant scolaire de l'école Le Petit Prince et le nouveau parvis de l'hôtel de ville. La cérémonie s'est déroulée en présence d'une assemblée d'élus de Balagne, de Joseph Castelli président du conseil général de Haute-Corse et du sous-préfet Stéphane Donnot, pour qui c'était la dernière représentation officielle avant sa mutation. Les plaques inaugurales gravées ont été dévoilées. Cette cérémonie fut, pour le sous-préfet, l'occasion de relever avec émotion l'initiative municipale d'associer son nom à celui du maire et du conseiller général.

## Le restaurant scolaire de l'école maternelle

« Dans la gestion de la ville, les chantiers sont quasiment permanents, souligne Jean-Joseph Allegrini-Simonetti, et lorsque certains projets s'achèvent et prennent forme comme ceux-ci, c'est grâce au travail de toute une équipe. Le restaurant scolaire est moderne et il répond totalement à toutes les normes de sécurité et d'hygiène indispensables » précise-t-il.

Ce restaurant occupe 215 m<sup>2</sup>, il accueille aujourd'hui environ 152 enfants. Le personnel assure deux services, et un espace pour les tout-petits facilite les déjeuners en toute tranquillité. Quatre agents sont af-



**Les jeunes Camille et Jeanne ont dévoilé la plaque inaugurale du restaurant scolaire devant les élus, le sous-préfet et le président du conseil général.** (Photo Jacques Quilichini)

fectés à la préparation et au service des repas. Sept le sont à la surveillance. Il n'y a pas de cuisinier, les repas sont assurés par la cuisine centrale de Bastia.

Pour Maurice Sigrist, l'architecte, la principale préoccupation était la lumière. « Nous avons voulu faire un bâtiment où l'éclairage était optimum, c'est pourquoi nous avons choisi une verrière suspendue et un système de stores réglables. Et le lieu a été pensé calme et reposant, c'est Françoise Rutily, ma collaboratrice, qui a valorisé un choix de matières et de couleurs répondants à ces objectifs ».

Le coût total de l'opération s'est élevé à 683 704 €, dont

une participation de la CTC à hauteur de 50 %, celle de l'Etat à 18 %, celle de la CCBVIR pour le mobilier et le matériel à 6 % et celle de la commune en fonds propres à 26 %.

## L'aménagement du parvis

La requalification du parvis de l'hôtel de ville est également achevée. L'entrée de la mairie et les emmarchements associés sont revêtus de pavés en granit. Le mobilier urbain est en place. Un parking paysager avec son revêtement en béton teinté a remplacé les ornières, blocs et parfois débris déposés à la sauvette ! Une vingtaine de places de parking

sont disponibles pour les visiteurs et dix sont réservées aux élus. Le coût total du chantier a été de 599 650 €, répartis entre l'office de l'environnement pour 17 %, la CTC 13 % (dans le cadre de la dotation quinquennale) et le conseil général à hauteur de 30 %.

La bâtisse, ancien quartier de Pascal Paoli, retrouve aujourd'hui toute sa dimension. L'accès à la salle d'exposition du Spaziu et l'ensemble du site sont dynamisés par une esthétique et une fluidité de circulation. Deux belles réalisations que les usagers attendaient et qu'ils semblent apprécier.

**CATHY ASTOLFI**  
calvi@nicematin.fr